



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 121210

Texte de la question

M. Jean-René Marsac attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la prise en charge des personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Le 12 avril 2010, un livre blanc a été publié, rassemblant des propositions concrètes et des actions prioritaires à entreprendre dans le cadre d'un plan Parkinson. Une commission pluridisciplinaire a été ensuite nommée par la direction générale de la santé pour examiner les propositions de ce livre blanc. Avec quelque 150 000 malades en France, Parkinson est la deuxième affection neurodégénérative en nombre de personnes touchées. La prise en charge des malades, le soutien à leur famille et l'accès au traitement restent cependant problématiques. L'adoption d'un tel plan national de lutte contre cette maladie semble donc urgente. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les propositions que cette commission a retenues ainsi que les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-René Marsac](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121210

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11516

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)